



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE PIERRE MENDES FRANCE

34 RUE BAHON RAULT
CS 86906
35069 RENNES CEDEX

TEL : 02.99.86.82.82
E-Mel : ce.0350030t@ac-rennes.fr

Dossier d'instruction demande de labellisation "Lycée des Métiers" Cahier des charges - Rapport d'audit

Ce document doit être renseigné en totalité, avec précision et pour chaque exigence du cahier des charges lycée des Métiers

Dans la colonne "état des lieux" l'établissement doit:

- indiquer les actions engagées ou déjà réalisées en lien avec les critères du cahier des charges
- inventorier toutes les pièces justificatives qui seront présentées aux auditeurs le jour de l'audit

Les colonnes "oui-partiellement-non" permettent à l'établissement de mesurer le degré d'atteinte des exigences du cahier des charges et d'identifier les écarts.

Dans la colonne "prospective", l'établissement doit préciser **les actions en projets** qui permettent de réduire ou de combler ces écarts.

Exigence 1 : CARACTERISTIQUES GENERALES

Indispensable Souhaitable	Cahier des charges					Rapport d'audit				
	Etat des lieux			Prospective		Niveau d'atteinte des critères				
	Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
	CARACTERISTIQUES GENERALES									

L'organisation générale de l'entité

		Le libellé du label demandé par le lycée (ex. : "lycée des métiers de ...")	LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ENERGETIQUE			Libellé proposé par les auditeurs :		
X	1-1	La démarche de labellisation concerne l'ensemble de l'établissement : * L'établissement a constitué un groupe projet avec un comité de pilotage et a mis en œuvre une démarche de progrès globale au sein de l'établissement * L'établissement a dressé un état des lieux de l'existant en complétant le cahier des charges lycée des métiers * L'établissement a mis en place des modalités de travail pour enclencher les actions visant à combler l'écart entre l'existant et les exigences du cahier des charges (projet = acteurs, fonctionnement, modalités...)	> Un comité de pilotage est constitué > Des réunions sont planifiées	A1-1.1 > Constitution comité de pilotage 2009-2013 A1-1.2 > Constitution comité de pilotage 2013-2017 A1-1.3 > Planning des réunions	> Définition des plans d'actions 2014			Si un comité de pilotage est constitué, le projet d'actions reste à définir et à formaliser (aucun compte-rendu à disposition et pas d'ordre du jour d'une réunion prochaine) Le cahier des charges a été complété par le chef des travaux Les éléments du cahier des charges présentant l'offre de formation de l'établissement n'ont pas été transmis
						X		

		Cahier des charges					Rapport d'audit							
Indispensable	Souhaitable	CARACTERISTIQUES GENERALES	Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères							
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations		
X		1-2				<p>Le lycée, s'il ne possède pas des formations à chaque niveau de qualification, a établi une ou plusieurs conventions avec un autre établissement :</p> <p>* pour assurer aux élèves un cursus complet de formation aux différents diplômes professionnels ou technologiques jusqu'au niveau III</p> <p>* pour favoriser l'accès de ses élèves au niveau supérieur (1ère technologique, BTS...)</p> <p>* pour favoriser l'accès à une filière professionnelle des élèves pour lesquels la 2de générale et technologique n'apparaît pas comme une voie de réussite</p>	<p>> L'établissement propose une offre complète des formations du bâtiment et de l'énergétique du CAP à la licence Professionnelle dans le domaine du bâtiment et de l'énergétique</p> <p>> L'établissement propose des formations sous statut scolaire, en apprentissage et sous contrat de professionnalisation.</p> <p>> 850 élèves dans</p> <p>> 50 apprentis dans 3 formations</p> <p>> 250 stagiaires formation continue</p>	A1-2.1 > Organigramme des formations du lycée Pierre Mendès France						
X		1-3				<p>L'établissement a élaboré un projet d'établissement en cohérence avec le projet académique</p>	<p>> Le projet d'établissement a été établi en cohérence avec le projet académique et le contrat d'objectifs.</p>	A1-3.1 > Plaquette projet d'établissement						

Indispensable	Souhaitable
---------------	-------------

CARACTERISTIQUES GENERALES	Cahier des charges					Rapport d'audit			
	Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères				
	Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non

La promotion des voies de formation et de recrutement

X	1-4	<p>L'établissement met en place des actions de communication (à l'interne comme à l'externe) à destination des enseignants, parents, jeunes, stagiaires et salariés Formation continue, entreprises, formateurs et conseillers... Il met particulièrement en valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses stratégies pédagogiques - la diversité des poursuites d'études et des parcours offerts - la qualité de son partenariat avec des entreprises diversifiées - la qualité de la vie au lycée et la richesse de l'ouverture culturelle qu'il offre - son positionnement de centre ressource pour le tissu économique local ou pour des branches professionnelles 		<p>> L'établissement met en place des actions de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation institutionnelle dans les collèges - Participation à des forums métiers dans les collèges ou les collectivités. - Participation aux salons d'orientation régionaux. - Journées Portes Ouvertes (Février / Mars) Présentation des filières professionnelles et des plateaux technologiques et professionnel à des collégiens (SEGPA, Prépa Pro, DP3, ...) - Accueil de parcours dérogatoires (Parcours Personnalisés de Réussite) <p>> Les présentations mettent en avant les points évoqués ci-contre.</p>	<p>A1-4.1 > Powerpoint de présentation de l'établissement</p> <p>A1-4.2 > Plaquette de présentation de l'établissement.</p>						
X	1-5	<p>En partenariat avec les collèges, l'établissement met en place des activités favorisant l'information et l'orientation des jeunes * Il s'implique dans les dispositifs d'éducation à l'orientation mis en place par les collèges de son territoire de recrutement * il organise des actions de promotion des métiers, des carrières et des formations professionnelles, à l'intention des chefs d'établissement, de l'ensemble des enseignants, des conseillers d'orientation et des élèves de ces collèges</p>	<p>> Participation aux réunions de présentation des parcours de formation en collège. > Participation à la réalisation de support de communication commun. > Participation et accueil de manifestations à destination de chefs d'établissement et des professeurs principaux. (Journée STI2D) > Accueil de mini-stages</p>	<p>A1-5.1 > Plannings de présentation des formations professionnelles en collège. A1-5.2 > Manifestations thématiques (Journée STI2D ...) A1-5.3 > Tableaux de Bord - Minis Stages / PPR</p>						<p>Les seuls documents présentés témoignent que la relation aux collèges semble reposer uniquement sur le chef des travaux. Les échanges n'ont pas permis d'identifier les autres acteurs pour répondre à ce critère</p>	

Exigence 2 : PARTENARIAT AVEC LA REGION

Indispensable	Souhaitable	PARTENARIAT AVEC LA REGION	Cahier des charges				Rapport d'audit					
			Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères			Constat - observations		
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui		Partiellement	Non
X		2-1				> Information systématique des enseignants lors de la réunion de pré-rentree et note de service aux professeurs principaux sur les dispositifs du Conseil Régional de Bretagne (KARTA)	A2-1.1 > Note de service KARTA	> Note de service sur les aides du Conseil Régional de Bretagne pour les PFMP à l'étranger. > Mise à disposition des procédures sur la plateforme documentaire	X			Les projets Karta décrits laissent à penser qu'une information sur les dispositifs est dispensée Les documents mentionnés en pièces justificatives n'ont pas été tenus à notre disposition
X		2-2			> Saisie des actions KARTA > Participation à l'opération expérimentale "1er Equipement" pour les élèves de la voie professionnelle.	A2-2.1> Tableaux de bords KARTA A2-2.2> Tableaux de bords - 1EQT		X				
X		2-3			> Extension et restructuration de l'externat du lycée en cours. > Restructuration des espaces professionnels (Ateliers) en cours. > Plan triennal de suivi de la conformité des équipements. > Demandes annuelles d'équipements mobilier, pédagogique et informatique au Conseil Régional de Bretagne (Dossier annuel D1, D2 et D3) > Travaux d'amélioration du Bati sur fond propre ou sur DBM.	A2-3.1> PPI 20?? de l'établissement. A2-3.2> L'extension et la restructuration de l'externat du lycée. A2-3.3> Tableaux de bord - Travaux A2-3.4> Plan triennal de mise en conformité A2-3.5> Dossiers d'équipements D1, D2 et D3.	> Constitution d'un groupe de projet pour la restructuration des ateliers	X			L'établissement a témoigné d'une restructuration en cours. Néanmoins, aucune pièce justificative et aucun élément attestant des actions en projet n'a été présenté	

Exigence 3 : PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Indispensable	Souhaitable	PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL	Cahier des charges						Rapport d'audit			
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-1				> Le Chef de Travaux est le référent Relation Ecole-Entreprise.	A3-1.1 > Fonctionnement de la cellule de partenariat	> Développement du volet Espace Entreprises au niveau du site WEB (Formulaire de contact, Demande de stage, Offre d'emploi ...)		X		La cellule de partenariat est "en cours d'organisation". Elle semble reposer uniquement sur le chef des travaux et, même si les enseignants contribuent de manière active à la relation école-entreprise, nous ne disposons pas d'éléments concrets pour témoigner d'une formalisation du fonctionnement et des missions de la cellule de partenariat

La gestion de l'alternance en formation

X		3-2				> Calendrier des PFMP et des stages établi et voté en CA > Procédures de gestion et de suivi des PFMP mise à disposition des enseignants sur la plateforme documentaire	A3-2.1 > Calendrier des PFMP 2013-2014 A3-2.2 > Procédures de gestion des PFMP					Aucun document n'a été fourni pour attester de la formalisation des procédures à l'exception du calendrier des PFMP. A ce jour, nous n'avons pas reçu les documents demandés. Le protocole décrit inclus un courrier d'accompagnement, un entretien téléphonique et une visite la 3ème semaine
X		3-3				> Lors du suivi des stagiaires, les enseignants dispose de la plaquette de l'établissement et peuvent présenter l'offre de formation globale de l'établissement.						L'information semble se faire en cours de visite PFMP. Il serait intéressant qu'elle soit faite en amont

Indispensable	Souhaitable	PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL	Cahier des charges				Rapport d'audit					
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-4				> La gestion administrative des PFMP a été centralisée sur le logiciel PRONOTE (Logiciel de Vie Scolaire accessible en intranet et extranet)	A3-4.1 > Procédures PRONOTE A3-4.2 > Tableau récapitulatif PFMP					Pronote serait utilisé pour centraliser les noms des entreprises qui accueillent des stagiaires Le fichier est décrit par l'établissement comme "quantitatif mais pas qualitatif"
X		3-5				> Pour les sections d'apprentissage, une journée d'information est organisée en début d'année. > En Formation continue, une réunion d'accueil des tuteurs est organisée. > En Formation Initiale, un livret d'accueil du stagiaire est à disposition des enseignants pour leur première visite.	A3-5.1 > Réunion d'information tuteurs BTS GT / FEED / SM A3-5.2 > Livrets de formation.					En l'absence de professionnels, il n'a pas été possible de vérifier ce qui est déclaré dans le cahier des charges
X		3-6				> Intervention de partenaires extérieur (Projet KARTA) > Intervention d'entreprises d'Interim (ManPower, ...) pour rédaction de CV et lettre de motivation.	A3-6.1 > Fiche projet KARTA "Allo ..."			X		

Indispensable	Souhaitable	PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL	Cahier des charges				Rapport d'audit					
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères			
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-7				> Préparation des PFMP lors des enseignements d'Accompagnement Personnalisé. > Le suivi des PFMP est réalisé par l'ensemble des professeurs.	A3-7.1 > Tableau de suivi PFMP.		X			
X		3-8				> Un retour d'expérience est organisé après chaque PFMP par l'enseignant du domaine professionnel.		> Impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique et formaliser la restitution.	X			Restitution filmée, évaluée selon une grille remise aux élèves avant la PFMP
X		3-9				> Pour les apprentis, les entreprises sont informés de la réussite des élèves					X	Les modalités retenues pour les apprentis gagneraient à être généralisées à l'ensemble des élèves
L'accompagnement vers l'emploi des publics accueillis												

Indispensable	Souhaitable	PARTENARIAT AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL	Cahier des charges				Rapport d'audit					
			Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères					
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		3-10				> Les offres d'emplois sont diffusés par messagerie électronique aux professeurs référents.		> Utilisation de l'affichage dynamique lorsqu'il sera complètement déployé. > Mise en ligne sur le site WEB.				Les élèves n'ont pas directement accès à un espace insertion

Exigence 4 : FORMATION

Indispensable	Souhaitable	FORMATION (seul ou en coopération)	Cahier des charges						Rapport d'audit		
			Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères				
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non

Le public accueilli

X		4-1	L'établissement est en capacité d'accueillir des élèves bénéficiant de mesures MGI ou MIJEC				A4-1.1 > Convention MGI				X		
	X		L'établissement accueille des apprentis			> Trois formations sous statut d'apprentissage : CAP Serrurie Métallier, BTS Géomètre Topographe et BTS FEE option D	A4-1.2 > Plaquettes UFA				X		60 apprentis
X		4-2	L'établissement accueille des stagiaires ou des salariés dans le cadre de la formation continue			> Environ 250 stagiaires sont accueillis.	A4-2.1 > Statistiques Greta Rennes Bâtiment				X		300 stagiaires formation continue

Indispensable Souhaitable		Cahier des charges						Rapport d'audit					
		FORMATION (seul ou en coopération)			Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères					
					Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non
Les espaces de formations professionnelles et la prévention des risques													
X		4-3	La prévention des risques fait partie intégrante des procédures d'utilisation des équipements				> La prévention des risques est intégrée à l'enseignement professionnel		> Mise en œuvre d'une semaine "sécurité" avec un livret sécurité pour formaliser toute les actions.				Observés sur la seule classe présente lors de la visite des ateliers : l'enseignant et des élèves sans EPI Les fiches techniques des machines sont présentes mais pas toujours visibles ni aisément lisibles La démarche Qualycée relancée devra permettre de traiter cet item
X		4-4	L'établissement est en mesure de présenter le " Document unique d'évaluation des risques professionnels " (EvRP) mis à jour					A4-4.1 > Document Unique 2009	> Mise à jour du document Unique planifié				Demandé mais non présenté
Les parcours													
X		4-5	L'établissement met en place des dispositifs permettant de personnaliser les parcours après un positionnement réglementaire et/ou un positionnement pédagogique				> En accord avec les procédures de la DAVA, des parcours personnalisés sont mis en œuvre.	A4-5.1 > Parcours M BOHUON A4-5.2 > Parcours Mme GUERY					Aucun document n'a permis de compléter les informations écrites et orales fournies

Indispensable	Souhaitable	FORMATION (seul ou en coopération)	Cahier des charges						Rapport d'audit				
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères				
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations	
X		4-6				> L'offre de formation de l'établissement permet de mettre en place de réelles passerelles entre l'enseignement Général, Technologique et Professionnel.	A4-6.1 > Statistiques parcours PMF						Aucun document n'a permis de compléter les informations écrites et orales fournies Un protocole formalisé et géré par la CO-psy et la direction permet l'aménagement des parcours (29 élèves relevant de profils différents en 2012-2013)
X		4-7				L'établissement prépare l'accès et/ou organise l'accueil des élèves de la voie professionnelle du niveau IV vers le niveau III (BTS, DUT.....)	A4-7.1 > Dispositif de préparation et d'accompagnement des élèves de Bac Professionnels en BTS			X			Partenariat avec un autre LP durant les journées de projets des BTS Organisation de soutien sur fonds propres pour les étudiants de BTS1 Tutorat de 2 à 4 élèves par des enseignants volontaires pour assurer un suivi transversal des élèves
	X					L'établissement travaille en partenariat avec les universités (licence professionnelle)	A4.7.2 > Licence Professionnelle Chargé d'affaire en Génie Climatique			X			

Indispensable	Souhaitable	FORMATION (seul ou en coopération)	Cahier des charges					Rapport d'audit						
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Prospective	Niveau d'atteinte des critères					
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations		
X		4-11 L'établissement propose aux différents publics des ressources pédagogiques multimédia (TICE)				> CDI > CDE	A4-11.1> Catalogue des ressources							Aucun document n'a permis de compléter les informations écrites fournies
X		4-12 L'établissement participe à des actions réalisées dans le cadre académique en partenariat avec les professionnels régionaux (Une Entreprise dans votre lycée, MRCE, Les Olympiades des métiers, Prix INMA, Batissiel, Synergie Bois, Semaine Ecole-Entreprise...)				> Participation aux olympiades des métiers > Participation à BATISSIEL	A4-12.1 > Récapitulatif participation actions							

Exigence 5 : VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES

Indispensable Souhaitable	Cahier des charges						Rapport d'audit			
	Etat des lieux			Prospective			Niveau d'atteinte des critères			
	Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES										

L'accueil des publics

X	5-1	L'établissement met à la disposition des publics accueillis des locaux de convivialité, de détente et de réunions (foyer, cafétéria, salles de détente diverses...)		> Les espaces de détente et de convivialité (foyer, Salle de musique, salle de détente ...) ont été rénovés.	A5-1.1 > Les espaces élèves et étudiants		X			
X	5-2	Sur les temps périscolaires, l'établissement offre à l'ensemble des publics accueillis des activités tout au long de la journée		> Activités sportives le midi pour l'ensemble des élèves et le soir pour les internes	A5-2.1 > Récapitulatifs des activités périscolaires		X			Les élèves rencontrés ont évoqué différentes activités périscolaires.
X	5-3	L'établissement recherche avec ses partenaires des solutions de transport et d'hébergement en faveur des différents publics accueillis		> Lors des portes ouvertes, un stand transport (SNCF, ILLENOO, STAR) permet aux visiteurs de s'informer sur les possibilités offertes par nos partenaires.			X			
X		L'établissement facilite l'accès des publics handicapés dans tous ses locaux (formation, détente, santé...)		> Lors des travaux de restructuration et d'extension, l'accès PMR est bien évidemment intégré. > Une salle de physique-chimie a été créée au RDC afin de permettre l'accueil d'élèves en situation de handicaps	A5-3.1 > Etat des zones accessibles PMR A5-3.2 > Bilan accueil - PMR		X			Un ascenseur permet aux élèves à mobilité réduite d'accéder à l'internat.
X		L'établissement offre des locaux adaptés à la mixité (filles-garçons) des formations		> Lors de la restructuration des espaces professionnels, des vestiaires et des sanitaires spécifiques ont été créés.			X			

Indispensable	Souhaitable	Cahier des charges						Rapport d'audit				
		VIE LYCEENNE ET SERVICES ASSOCIES						Niveau d'atteinte des critères				
		Etat des lieux			Prospective			Constat - observations				
Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non				
La santé et la sécurité												
X		5-4	L'établissement comprend une infirmerie ouverte à tous les publics accueillis ou offre une solution adaptée							X		
X		5-5	L'établissement est en mesure d'organiser les secours d'urgence : * Traitement des accidents individuels * Procédures de sécurité collective		A5-4.2 > Protocole d'urgence. A5-5.2 > Protocoles d'évacuation.					X		
X		5-6	L'établissement est en mesure d'apporter une réponse individualisée en matière de santé et d'accès aux droits sociaux (entretiens individuels)	> Un médecin scolaire > Deux infirmières > Une Assistante sociale	A5-6.1 > Planning et Bilan Infirmerie. A5-6.2 > Planning et Bilan Assistante Sociale.					X		
X		5-7	L'établissement organise des actions d'éducation à la santé et de prévention sociale		A5-7.1 > Programme d'actions d'éducation à la santé et de prévention sociale.					X		Pas de pièces justificatives portées à la connaissance des auditeurs

Exigence 6 : OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

Indispensable	Souhaitable	Cahier des charges						Rapport d'audit			
		Etat des lieux			Prospective			Niveau d'atteinte des critères			
		Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR											

Arts et culture

X		6-1	Pour une réelle dynamique culturelle, l'établissement prévoit sur les temps d'enseignement des activités artistiques et culturelles construites en pluridisciplinarité				A6-1.1 > Programme des activités artistiques et culturelles				X		
X		6-2	En complément du critère 5-2 de l'exigence 5, l'établissement prévoit sur les temps périscolaires des activités artistiques et culturelles			?					X		
X		6-3	L'établissement met en place des actions en partenariat avec les collectivités locales (Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Mécénat...), des professionnels de différents secteurs (Design, culture scientifique, arts du goût...), différentes structures culturelles (cinéma, théâtre, bibliothèque)...				cf A6-1.1				X		Les élèves saluent l'accroissement du nombre de projets Karta qui leur sont proposés

Indispensable	Souhaitable	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	Cahier des charges				Rapport d'audit					
			Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères					
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations
X		6-4 L'établissement offre l'accès à des espaces adaptés (exemples : ateliers, arts plastiques, musique, informatique..., amphithéâtre...)				> Amphithéâtre > Mise à disposition des espaces professionnels > Mise à disposition du Self	A6-4.1 > Présentation d'actions		X			

Indispensable	Souhaitable	Cahier des charges						Rapport d'audit				
		Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères						
		Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations	
Ouverture à l'international												
X		6-5	L'établissement a inscrit dans son projet d'établissement un volet international								X	
X		6-6	L'établissement s'implique dans le cadre des dispositifs européens (Leonardo da Vinci, Socrates), internationaux ou propose des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP, stages ou projets techniques ou de services) à l'étranger ou organise des échanges à vocation pédagogique			> PFMP en Angleterre, Qatar ... > Participation au dispositif Comenius > Projet Vietnam > Projet Monténégro	A6-6.1 > Stages à l'étranger A6-6.2 > Projet Comenius A6-6.3 > Projet Vietnam A6-6.4 > Projet Montenegro				X	Aucun document n'a permis de compléter les informations orales fournies
	X		L'établissement s'implique dans le dispositif européen EUROPASS-Formation par la délivrance d'attestation de parcours européen de formation									X
	X		L'établissement s'implique dans le dispositif national d'attestation de période de formation en entreprise "europro"									X

Indispensable	Souhaitable	OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	Cahier des charges				Rapport d'audit						
			Etat des lieux			Prospective	Niveau d'atteinte des critères						
			Oui	Partiellement	Non	Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations	
	X	L'établissement a mis en place une section européenne (langue choisie, discipline non linguistique)				> Section européenne proposée en LGT et LP. > Langue : Anglais > DNL : Histoire et Physique				X			

Exigence 7 : CERTIFICATION ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Indispensable	Souhaitable	CERTIFICATION ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE	Cahier des charges				Rapport d'audit							
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Niveau d'atteinte des critères						
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Prospective	Oui	Partiellement	Non	Constat - observations		
X	7-1	Dès l'accueil de l'établissement, une documentation relative à la certification et à la validation des acquis de l'expérience est mise à disposition de tout public				> Plaquettes institutionnelle de présentation du dispositif disponibles : - Au niveau du bureau du CTX - Au niveau de la cellule commerciale du GRETA RENNES Bâtiment.							Pas de documentation disponible à l'accueil du lycée.	
X	7-2	Une information sur la VAE est faite systématiquement aux jeunes des classes terminales quittant l'établissement												Les élèves rencontrés ne connaissent pas la VAE.
X	7-3	Une personne ressource, référente du Dispositif Académique de Validation des Acquis, est identifiée				> Le Chef de Travaux est le référent VAE de l'établissement								
X	7-4	L'établissement est en capacité d'héberger des sessions d'information relatives à la Validation des acquis de l'expérience organisées par le DAVA												

Indispensable	Souhaitable	CERTIFICATION ET VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE	Cahier des charges				Rapport d'audit					
			Oui	Partiellement	Non	Etat des lieux		Niveau d'atteinte des critères				
						Actions réalisées ou déjà engagées	Pièces justificatives présentées lors de l'audit	Prospective	Actions en projet	Oui	Partiellement	Non
	X	L'établissement assure l'accompagnement des candidats potentiels					A7-5.1 > Tableau de bord - Accompagnement VAE					L'établissement, siège du Greta Est Bretagne, est en mesure d'accompagner les candidats et d'organiser de commissions. Les tableaux de bord mentionnés comme pièces justificatives n'ont cependant pas été portés à la connaissance des auditeurs.
X	7-5	L'établissement est en capacité d'assurer l'organisation administrative et pédagogique des commissions de validation				> En collaboration avec les corps d'inspection, e chef de travaux organise les session de VAE (Constitution du JURY, remise des dossiers, convocation examinateurs et candidats ...)	A7-5.1 > Tableau de bord - Organisation VAE PMF					

Conclusions générales des auditeurs

Etablissement :	Lycée Pierre Mendès France - RENNES	
Date de l'audit :	Lundi 24 février 2014	
Nom et fonction des auditeurs :	Cécile CRESPIN - IA-IPR Anglais, Hervé PROVOST, ingénieur Schneider, Mickaël BRIGNON - coordonnateur académique MLDS	
Libellé proposé par les auditeurs :		

Exigences	Points positifs (Critères indispensables atteints) et Préconisations	Axes de progrès (Critères indispensables non atteints ou partiellement atteints) à faire précéder du numéro du critère
1 : Caractéristiques générales	1-2 : L'établissement dispose de l'ensemble des formations du niveau V à III.	1-1 : La prise en compte des exigences du label Lycée des Métiers par le comité de pilotage est à formaliser puis à animer et à faire vivre. 1-7 : Le site internet doit être réactualisé afin de devenir un véritable outil de communication vers l'externe (partenariat, insertion des jeunes, présentation des ateliers...).
2 : Partenariat avec la Région	2-1 et 2-2 : A priori, des projets développés avec le conseil régional existent. 2-3 : Une restructuration des ateliers semble en cours.	2-4 : Le lycée vient tout juste de s'engager dans la démarche Qualiycée.
3 : Partenariat avec le monde professionnel	3-12 et 3-13 : A priori, l'établissement met en œuvre une action de formation pratagée sur l'utilisation de logiciels spécifiques.	3-1 : Les missions de la cellule de partenariat (en cours d'organisation) gagneraient à être formalisées. 3-3 : Une information semble dispensée lors des visites de suivi de PFMP. Elle mériterait d'être développée afin que les PFMP constituent un véritable espace de communication entre le lycée et les entreprises. 3-4 : Le fichier entreprise semble ne comporter que des éléments quantitatifs. 3-9 : Les modalités retenues pour les apprentis gagneraient à être généralisées à l'ensemble des élèves.
4 : Formation	4-1 et 4-2 : L'établissement accueille des apprentis et des stagiaires de la formation continue. 4-7 : Le lien bac pro - BTS fait l'objet de différentes actions. 4-9 : Mise en place d'un conseil de vigilance et d'une cellule de veille.	4-3 : Le port des EPI n'est pas systématique. 4-4 : Le DU ne semble pas faire l'objet d'une réactualisation annuelle.

Exigences	Points positifs (Critères indispensables atteints) et Préconisations	Axes de progrès (Critères indispensables non atteints ou partiellement atteints) à faire précéder du numéro du critère
5 : Vie lycéenne et services associés	5-2 : Différentes activités périscolaires sont proposées aux élèves. 5-4 : Un accès à l'internat pour les publics handicapés est possible.	
6 : Ouverture sur l'extérieur (Arts et culture - International)	6-2 : Les projets Karta semblent se développer.	
7 : Validation des Acquis de l'Expérience		7-1 - Une information sur la VAE doit être disponible dès l'accueil du lycée. 7-2 - Une information systématique auprès des élèves doit être effectuée.

Conclusion :

Le lycée Pierre Mendès France jouit d'atouts incontestables :

- une offre de formation dans le domaine du bâtiment et de l'énergétique allant du CAP à la Licence Professionnelle,
- une réelle mixité des publics accueillis (scolaires, apprentis, stagiaires de la formation continue,
- des enseignants et des élèves investis dans de nombreux projets, notamment culturels.

Cependant, la démarche de labellisation "Lycée des Métiers" impose de structurer et de formaliser, autour d'un comité de pilotage, la réponse aux exigences portées par le label.

Or, les auditeurs n'ont pas pu mesurer la mise en œuvre d'une véritable démarche structurée en mode projet et ont constaté de nombreux axes de progrès portant, qui plus est, sur des critères incontournables.

De plus, en l'absence d'anciens élèves et de professionnels et faute de documents justificatifs, l'établissement n'a pas su faire la preuve que ce qui est déclaré est réellement mis en œuvre.

Dans ce contexte, les auditeurs ne peuvent émettre un avis favorable au maintien du label sans évolution des pratiques de l'établissement en lien avec le label "Lycée des Métiers".

Ils proposent donc d'accorder un délai d'un an à l'établissement pour qu'il puisse se mettre en conformité avec les exigences du label avant un nouvel audit de renouvellement.

Le groupe d'auditeurs est DEFAVORABLE au renouvellement du label au 1er septembre 2014 dans l'attente des conclusions du nouvel audit qui sera réalisé en 2015.

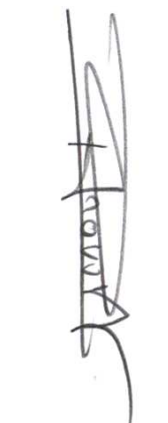
Signature des auditeurs :



Cécile CRESPIN
IA-IPR de Langues
Vivantes (anglais)



Mickael Brignon
Coordonnateur académique de la MLDS



Hervé PROVOST
Ingénieur pour l'Ecole